

Monsieur Milanoir,

Madame Violland se positionne en faveur de l'abaissement de la limitation de vitesse à 110km/h sur l'autoroute pour des raisons écologiques et économiques incontestables. Nous ferons tout pour que ce levier soit effectif rapidement et que les effets en soient tout aussi bénéfiques qu'espérés.

Bien cordialement,

Marie Esplandiu

Collaboratrice parlementaire de Madame Anne-Cécile Violland

Députée de la 5e circonscription de Haute-Savoie